

Le 9 janvier 2009

Service de réponse aux alarmes

Madame,
Monsieur,

Depuis plus d'un an, précisément depuis le mois de septembre 2007, le service de Protection de la Ville d'Estérel offre à ses résidents un programme de réponse aux alarmes résidentielles et ce, sans frais. À ce jour, près d'une centaine de résidences d'Estérel sont reliées au service en question.

L'avantage de s'y inscrire est sans contredit la vitesse de réponse, puisque les patrouilleurs sont constamment sur le territoire.

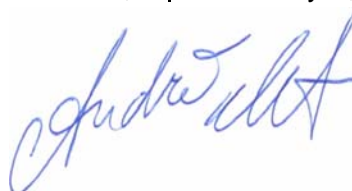
Selon nos dossiers, vous n'êtes pas inscrit au programme de réponse aux alarmes.

À défaut de posséder un système d'alarme, nous vous suggérons fortement d'en faire l'acquisition et de vous enregistrer à ce service offert par la Ville d'Estérel.

N'hésitez pas à communiquer avec Renaud Dupras, directeur du service de Protection pour toute question.

En espérant que ce service sache vous satisfaire, nous vous prions de recevoir nos salutations distinguées.

Le Maire,



André G. Nadeau

January 9th, 2009

Alarm Response Service

Dear Madam,
Dear Sir,

Over a year ago, in fact since September 2007, the Protection Service of Ville d'Estérel offers its residents a program of responding to residential alarms, without charge. To date, about a hundred residences are connected to the service.

The principal advantage of registering with this service is the speed of response, mainly because we have officers constantly in the city.

According to our files, you are not registered to the alarm program.

If you don't have an alarm system, we strongly suggest you to get one and to register for the service offered by Ville d'Estérel.

Don't hesitate to contact Renaud Dupras, Protection Service Director for any question.

Hoping this service meets your expectations, please accept our best regards.

The Mayor,